



Le célèbre chroniqueur de la RIS émettant depuis Yaoundé a été suspendu pour trois mois par le conseil national de la communication.

La structure en charge de la régulation dans l'exercice de la profession de journaliste ayant pour responsable Peter Essoka a sanctionné de nombreux journalistes dont Sismondi Barlev. Le communiqué signé précis par ailleurs que, dans l'affaire qui vaut à Sismondi Barlev Bitjocka une suspension de 3 mois, elle concerne le ministre d'État secrétaire général de la présidence de la République Ferdinand Ngoh Ngoh.

En effet, au cours de l'émission intitulée «les chroniques de Sismondi» édition du 5 mars 2021, le journaliste a porté contre le SG / PR Ferdinand Ngoh Ngoh des accusations inventées et offensantes, qui sont de nature à porter atteinte à l'honorabilité de ce dernier.